

Hajer Hersi / Sylvia Sunve

Emploi d'avenir / Puéricultrice, Vincennes

Premiers pas dans l'emploi

À la crèche départementale Anatole-France, entre 7h30 et 19h, Hajer et Sylvia sont inséparables. La première découvre le métier d'auxiliaire de puériculture, comme 17 des 23 jeunes recrutés par le Conseil général depuis le 1^{er} juin pour des contrats d'un an renouvelables, dans le cadre du dispositif Emplois d'avenir*. Auxiliaire puéricultrice depuis plus de 15 ans, la seconde a choisi, sur proposition de sa directrice, de l'accompagner en tant que tutrice. « Nous avons eu une formation de deux jours, explique Sylvia, mais nous sommes en contact permanent avec le service Mobilité du Conseil général qui gère le dispositif et nous devons faire un point tous les six mois. » Sa mission ? « Il s'agit de faire découvrir le métier et donner envie à un jeune. » Pour cela, parmi les 76 crèches gérées par le Département, Anatole-France offre un cadre idéal, car c'est une structure relativement petite, avec 44 berceaux. « En juin, nous n'ac-

cueillons que des petits, des moyens et des grands âgés d'un an et plus, continue Sylvia. Au bout de quelques semaines, Hajer s'est parfaitement intégrée. Les enfants l'appellent déjà par son prénom. Progressivement, elle va aller vers plus d'autonomie et élargir son horizon professionnel avec l'arrivée des bébés en septembre. »

À 19 ans, la jeune Fontenaysienne a une expérience professionnelle plutôt courte : « Après un échec au BEP option Carrière sanitaire et sociale, j'ai été caissière pendant deux et demi mais j'ai toujours voulu travailler dans le domaine de la petite enfance. » Dans le cadre du dispositif, elle bénéficie d'une formation pour la préparation d'un diplôme qualifiant (20 % de son temps de travail). En fonction des résultats aux tests, elle pourra soit préparer le concours d'auxiliaire de puériculture, soit se présenter au CAP petite enfance. ■ ALI AÏT-SALAH

*Quelque 150 jeunes âgés de 18 à 25 ans seront recrutés dans les 3 ans (voir ValdeMarne n°302).

« Il s'agit de faire découvrir le métier et donner envie à un jeune. »



© M. GENON



© A. BACHELLIER

Louis-Marie Barnier

Sociologue, Créteil

« La santé n'a pas de prix »

* Quand deux élus de comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) se rencontrent, cela donne... un livre.* Hélène Adam a été membre du CHSCT national de France Télécom pendant onze ans, et Louis-Marie Barnier secrétaire du CHSCT d'Air France à Villeneuve-le-Roi pendant quatre ans. Ce dernier travaille désormais à Roissy mais demeure toujours à Créteil.

Le CHSCT est l'organisme chargé, au sein des entreprises, de la protection de la santé des salariés et de l'amélioration de leurs conditions de travail. C'est l'une des trois instances représentatives du personnel, avec le comité d'entreprise et le collège des délégués du personnel. Parent pauvre du dispositif, souvent mal connu du grand public, « les CHSCT sont pourtant submergés par la tâche, note Louis-Marie Barnier. La santé au travail est devenue un sujet de débat et d'inquiétude pour les salariés, de responsabilité pour les employeurs ». Le livre présente l'action des CHSCT en s'appuyant sur des expériences concrètes. Il pointe les insuffisances et d'abord la première : sept salariés sur dix ne sont pas couverts par un CHSCT. Il fait des préconisations pour élargir les droits des CHSCT, adapter leur rôle aux conditions de travail actuelles, au développement de la précarité, de l'intérim, du temps partiel : les salariés sous ce type de contrats sont bien souvent appelés à faire les travaux les plus contraignants ou à risque, sans oser se plaindre.

« Pourquoi pas un droit de veto du CHSCT en cas d'atteinte avérée à la santé ? », lance Louis-Marie Barnier. « Et surtout, insiste-t-il, il faut sortir la question de la santé au travail de l'entreprise pour en faire un enjeu social et politique qui concerne tout le monde. » ■ DIDIER BERNEAU

* La santé n'a pas de prix. Voyage au cœur des CHSCT. Éditions Syllepse.